DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

Niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues

DELF Prim A1

Grille d'évaluation de la production écrite

Exercice 2

	Ø Non répondu ou production insuffisante	– A1 non acquis	+ A1 partiellement acquis	++ A1 acquis
Capacité à informer et à décrire Peut écrire des phrases et des expressions simples sur soi-même et ses activités, ou sur des personnes imaginaires, en rapport avec le sujet demandé.	☐ 0	☐ 3	☐ 5	☐ 7
Lexique / orthographe lexicale Peut utiliser un répertoire limité de mots et d'expressions élémentaires relatifs à sa situation personnelle, et adaptés à la thématique proposée. Peut orthographier avec une relative exactitude quelques mots du répertoire élémentaire.	☐ 0	☐ 1	☐ 2	☐ 3
Morphosyntaxe / orthographe grammaticale Peut utiliser, avec un contrôle limité, quelques structures syntaxiques et des formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé.	☐ 0	☐ 1	☐ 2	☐ 3
Cohérence et cohésion Peut produire des énoncés très simples qui s'enchaînent par juxtaposition ou par l'emploi de connecteurs très simples comme « et », « alors ».	☐ 0	☐ 0,5	☐ 1,5	☐ 2

Nom du correcteur 1 : .....

Nom du correcteur 2 : .....

Code du candidat : ☐☐☐☐☐☐ - ☐☐☐☐☐☐

TOTAL : ...../15 points

Après évaluation de la production, cette grille doit être rattachée au livret candidat.